

SEANCE DE CLOTURE

M. Benoît Ouattara, Rapporteur (Burkina Faso)

Le Comité de pilotage a étudié les nombreux amendements au document final proposés et le texte que vous avez sous les yeux est le reflet fidèle de nos discussions. En résumé, le document déclare que, sous certaines conditions, le commerce peut constituer un outil propice à la croissance économique, à la création d'emplois, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté, tout en réaffirmant notre engagement à l'égard du système multilatéral, en dépit des difficultés qu'il rencontre. Nous invitons l'OMC à s'adapter à l'évolution économique et aux défis auxquels est confronté le commerce mondial. Pour veiller à



la prise en compte de l'intérêt des citoyens du monde entier, nous plaidons en faveur de l'adoption d'une optique inclusive et participative à l'échelon national et international. Nous soulignons aussi une nouvelle fois le rôle que jouent les Parlements en tant que passerelle reliant les citoyens au Gouvernement, ainsi que les efforts qu'ils peuvent consentir pour relancer les négociations commerciales.

A ce stade, nous n'allons pas rouvrir le débat. Nos règles de procédure précisent que tous les amendements au document final doivent être examinés. Je voudrais assurer aux personnes qui ne sont pas membres du Comité de pilotage que toutes les propositions formulées ont été soumises à l'examen attentif du Comité. Je souhaite vous remercier tous de votre contribution au document final, que je vous demande d'adopter par consensus.

OBSERVATIONS DES DELEGATIONS

Inde

Ayant lu le document final, ma délégation souhaite émettre une réserve concernant la phrase du paragraphe 10 qui dit : "Etant donné l'impact concret des changements climatiques, nous appelons à une plus grande cohérence entre les objectifs et règles de l'OMC, et le respect des obligations environnementales internationales." Les changements climatiques étant à l'ordre du jour d'autres enceintes internationales et les obligations en découlant pour les différents membres n'ayant encore fait l'objet d'aucun accord, il est prématuré de faire figurer une telle phrase dans le document.

Cameroun

Le document final, reflet fidèle de notre discussion, doit être adopté.

Bangladesh

Le document final, qui donnera des orientations aux négociations de l'OMC, porte sur des points importants pour le développement. Certaines parties ne sont toutefois pas très claires et il conviendrait d'établir une distinction entre le commerce et les questions qui y sont liées. Dans le système intergouvernemental et

multilatéral à base de règles, chaque organisation dispose d'un mandat clair. Toute organisation a pour objectif d'obtenir des résultats. Certaines parties du paragraphe 10 ne relèvent pas du mandat de l'OMC et, avant d'ajouter de nouvelles questions en rapport avec le commerce, il faut trouver des solutions aux questions actuellement à l'examen, notamment en ce qui concerne le développement. Le paragraphe 8 du document final aurait pu mentionner la nécessité de mettre rapidement en œuvre toutes les décisions concernant la parité des PMA, notamment la prise en compte des orientations politiques de la 8^{ème} conférence ministérielle de l'OMC.

Venezuela

Les inégalités entre les pays en développement et les pays développés augmentent en dépit de deux décennies de discussions au sujet du libre-échange. Si cette tendance se confirme, le commerce nous séparera. Il me semble que la Conférence aurait dû contribuer à mettre en évidence le lien existant entre commerce et politique, et veiller à ce que les questions commerciales intègrent la dimension sociale, démocratique et politique. Le commerce ne s'est pas révélé un instrument de développement fiable, particulièrement dans les PMA, et nous devons prendre conscience du fait que les politiques néolibérales ne sont pas propices au développement mondial.

